

MAGAZINE MUNICIPAL

Larmor Plage

N°27

Octobre 2016 à janvier 2017



ACTUALITÉS

*La maternelle
ouvre ses portes !*

Page 4-5

ACTUALITÉS

*Lancement du
processus de
révision du PLU*

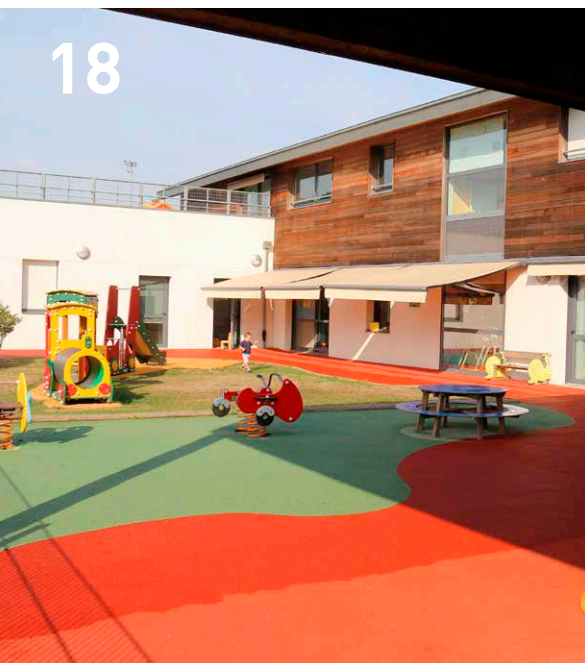
Page 6

DOSSIER PRATIQUE 4 PAGES

*La politique
de logements sociaux*

Page 11-14

Sommaire N°27



4-7 *Actualités*

La maternelle ouvre ses portes !
Lancement du processus de révision du PLU

8-9 *Éducation*

École publique du Ménez
École privée

10 *Enfance & jeunesse*

Ils vont adorer leurs vacances !

11-14 *Dossier*

La politique de logements sociaux

15 *Portrait*

Laurent Morellec, professeur troubadour

16 *Tribune politique*

Larmor autrement

17 *Commerçants*

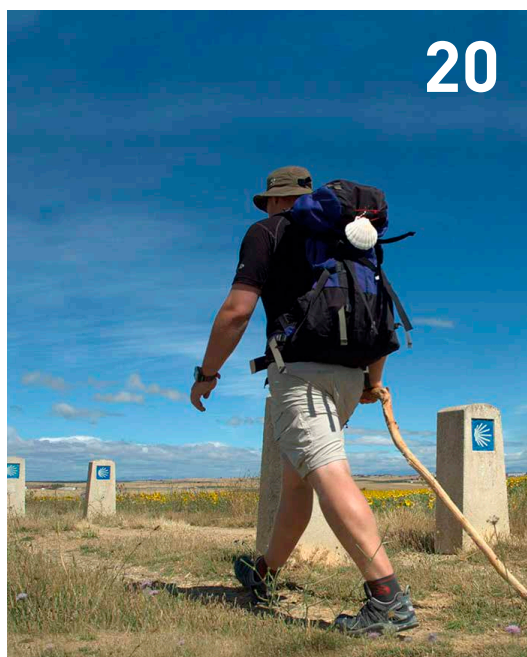
Les Délices de Larmor, épicerie fine
Hair One, coiffure et ongles

18-19 *Social*

La maison de l'enfance

20-22 *Événements*

Ciné-Conférences
« Connaissance du Monde »
L'Art des femmes...
ou « Le temps des sirènes »
Saison théâtrale
Noël à la plage



23 - *Actualités*

Cimetière de Quéhello :
aménagement réalisés
et obligations des héritiers

24-25 *Agenda*

Octobre
Novembre
Décembre
Janvier

26-27 *Médiathèque*

Expositions & Animations
Coups de Cœur

Édito

du maire de Larmor-Plage
Victor Tonnerre



Notre belle station a vibré au rythme d'un merveilleux été, particulièrement ensoleillé et de ses animations multiples et variées pour petits et grands.

Le temps de la rentrée scolaire est passé, la nouvelle école maternelle du Ménez est entrée en service et immédiatement, du fait d'effectifs en augmentation, l'académie a donné son feu vert à l'ouverture d'une 13^{ème} classe. Les effectifs des écoles publiques et privées se portent bien, les demandes de places en crèche sont toujours aussi intenses, le centre de loisirs fait carton plein toute l'année, preuves s'il en faut, que les familles aiment Larmor....

De beaux dossiers porteurs d'ambition pour Larmor-Plage se ré-ouvrent après cet été : la révision générale du PLU et l'aménagement du Parc de l'Océan, notamment, vont mobiliser nos énergies ces prochaines années.

Sans oublier les interventions sur les bâtiments et la voirie que nous avons à cœur de maintenir en parfait état pour nous tous.

Bonne rentrée à toutes et à tous et bonne lecture !

Victor Tonnerre

Contactez et rencontrez vos élus

Chaque habitant peut demander à rencontrer le maire ou un adjoint. Il convient de prendre rendez-vous avec le secrétariat au 02 97 84 26 34.

Conseil municipal

Les dates et ordres du jour du conseil municipal sont affichés à la mairie. Toutes les séances sont ouvertes au public et font l'objet d'un compte-rendu affiché sur les panneaux officiels et accessibles dans la rubrique « Ordres du jour – Compte-rendu et délibérations » du site internet de la ville : www.larmor-plage.com

Numéros utiles

Gendarmerie-Police : 17
Police Nationale (Ploemeur) : 02 97 86 00 00
Police Municipale : 02 97 65 45 53
Pompiers : 18
Samu : 15
SOS médecins : 0820 33 24 24
Pharmacie de garde : 32 37
Maison Médicale de Garde : 02 97 68 42 42
(de 20 h à 8 h, du samedi 13 h au lundi 8 h et jours fériés)
Centre Hospitalier de Bretagne-Sud : 02 97 06 90 90
Clinique du Ter : 0 866 39 99 40
Clinique de la Porte de L'Orient : 02 97 64 80 00
Électricité (urgence) : 0810 333 356
Gaz (urgence) : 0810 433 056
Eau (urgence) : 09 69 32 35 29
Mairie : 02 97 84 26 26
Ramassage des déchets : 0800 10 06 01 (N° vert)
CTRL : 02 97 21 28 29
Taxis Larmor-Plage : 02 97 33 77 33
SPA : 02 97 33 70 90
Office de Tourisme : 02 97 84 78 00



Flashez ce code avec votre smartphone et restez connecté avec la Ville de Larmor-Plage



Journal périodique édité par la Ville de Larmor-Plage

Mairie de Larmor-Plage
4 rue des quatre frères Le Roy-Quéret
54260 Larmor-Plage

E-mail : mairie@larmor-plage.com
Tél. 02 97 84 26 26
Site internet : www.larmor-plage.com

Directeur de publication :
Victor Tonnerre, Maire.

Directrice-Adjointe de la Publication :
Brigitte Mélin, Conseillère départementale,
1^{ère} adjointe au Maire, en charge de la Culture,
de la Communication, des Associations
et du Tourisme.

Vous ne recevez pas le magazine ?

Vous pouvez le signaler par mail à : communication@larmor-plage.com ou par téléphone au 02 97 84 26 52.

Attention, si l'accès à votre boîte aux lettres est protégé par un digicode, la distribution ne peut se faire.

Rédactrices en chef :
Anne Le Maguer et Aurélie Liebot,
chargées de communication
(Service culture et communication).
Ville de Larmor-Plage.

Mise en page // Conception graphique :
L'Agence SMAC.

Crédits Photos : Martine Le Pévédic, Ville de Larmor-Plage,
Ecole du Ménez, Ecole Notre-Dame de Larmor,
Istockphoto, Jean Michel Méfort, Anna Matt,
Nolwenn Guillou, UP Productions, Yann Josse.

Impression (5500 exemplaires) :
Concept Imprimerie.
Publication périodique.
B.A.T. 07/10/2016



Hélène Kerbrat
Adjointe aux affaires
scolaires, jumelages

La maternelle ouvre ses portes !

Bienvenue aux 125 enfants qui entrent dans les locaux flambant neufs de l'école maternelle du Ménez.

Les deux entités de l'école primaire : élémentaire et maternelle, réunies sur le même site du plateau du Ménez... Voilà une promesse devenue réalité pour cette rentrée scolaire de septembre 2016. L'ensemble du groupe scolaire réunit aujourd'hui 325 élèves répartis en 13 classes, dont 5 en maternelle. Le nouveau bâtiment répond bien sûr aux exigences des normes les plus récentes, en particulier au niveau de la consommation d'énergie. Les questions d'accès à l'école et de sécurité ont également été au centre des préoccupations de la municipalité (visiophone et vidéo protection sont en cours d'installation). Une grande salle de motricité de 200 m² permettra aux petits de faire du sport à leur niveau et pourra se transformer, le cas échéant, en salle de spectacle scolaire. Des bacs « jardin » surélevés ont été créés à proximité de l'atelier cuisine : les apprentis jardiniers pourront planter et récolter légumes et fleurs...

Les TAP sont également hébergés au sein de l'école. Tous les locaux, hors classe, sont occupés par des groupes d'enfants.

Les Tap

L'école permet un hébergement beaucoup plus confortable des TAP (Temps d'Activité Périscolaire). Initiations au yoga, au théâtre, à la culture bretonne sont au programme, entre autres activités...



L'espace restauration

L'espace restauration scolaire accueille environ 80 enfants de maternelle chaque midi et 170 enfants au niveau élémentaire. 3 salles d'accueil permettent de diminuer le volume sonore inhérent au temps de cantine et de créer des espaces plus intimes...



Les classes

Chacune des 5 classes ouvertes à l'école mesure 80 m². De l'espace pour apprendre, dessiner, jouer... Les enfants sont encadrés par un enseignant et une ATSEM (agent de la ville dont la mission est une aide à l'enseignant sur le plan matériel et organisationnel).



La bibliothèque

Chaque classe se rend à la bibliothèque 1 fois par semaine. La responsable, Annick Robin, reçoit les enfants. Les petits peuvent consulter les livres sur place et les grands peuvent les emprunter pour 1 semaine... Environ 1000 ouvrages sont disponibles.



L'espace repos

2 dortoirs sont consacrés à la sieste des tout petits.



L'espace extérieur

La zone de récréation fait 1000 m². Les jeux de l'ancienne école y ont été transférés pour le plus grand plaisir des enfants. Bientôt les arbres grandiront !

Lancement du processus de révision du PLU



Document clé de l'aménagement communal, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Larmor-Plage doit être adapté au nouveau contexte réglementaire national et local. Ce processus de révision s'étendra jusqu'au printemps 2019. Il est piloté par le maire Victor Tonnerre et Jean-Lucien Zalo, adjoint à l'urbanisme. En voici les principes et les grandes lignes de mise en œuvre.

L'actuel Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune est en application depuis son adoption en conseil municipal le 19 janvier 2011. Il remplaçait alors le Plan d'Occupation des Sols (POS) qui datait de 1999.

Une nécessité réglementaire

Ce PLU communal doit aujourd'hui tenir compte des évolutions législatives et réglementaires intervenues depuis 2009, et notamment des deux lois issues du Grenelle de l'environnement et de la loi Accès au Logement et à un Urbanisme Rénové, dite loi ALUR du 24 mars 2014.

Ce document juridique doit également s'adapter à l'évolution du contexte de l'agglomération, et notamment aux documents d'orientation en matière d'aménagement, de logement et de déplacement : Schéma de Cohérence territoriale du Pays de Lorient (SCOT), Programme Local de l'Habitat (PLH) et Plan de Déplacement Urbain (PDU).

Un exercice de prospective territoriale

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document d'urbanisme qui, à l'échelle de la commune, traduit un projet global d'aménagement et d'urbanisme et fixe en conséquence les règles d'aménagement et d'utilisation des sols pour les 10 ans à venir.

Station balnéaire située aux portes de Lorient, Larmor-Plage bénéficie d'une réelle attractivité résidentielle, de par la qualité de son cadre de vie, son dynamisme local, son offre de services de proximité, son tissu associatif ou encore son niveau d'équipements. La politique municipale d'animations culturelles et sportives contribue également à son rayonnement.

Mais l'aménagement de la commune est un exercice très contraint. La ville est compacte. Son urbanisation est principalement située

à l'est du territoire, et les possibilités d'extension sont très limitées. Une réflexion doit être menée sur le fonctionnement, la structure, les formes urbaines futures du centre-ville. Enfin, les différents espaces littoraux, les espaces naturels et agricoles que compte la commune nécessitent d'être préservés et valorisés.

La révision du PLU a également pour objectif de répondre aux évolutions de renouvellement du territoire larmorien (projets d'aménagement réalisés, en cours et à venir).

Les objectifs de la révision

Pour mettre en œuvre cette révision, un groupe de travail a été constitué parmi les élus. Celui-ci s'est déjà réuni à plusieurs reprises pour le lancement de la procédure. Par ailleurs, ce groupe de travail présentera, 2 à 3 fois par an, ses avancées à un groupe de pilotage élargi. Les réflexions déjà menées par ce groupe de travail ont permis d'identifier les 7 objectifs à suivre dans le cadre de cette révision (voir encadré).

Il faut souligner que la commune s'est attachée les services d'un prestataire pour l'accompagner dans la révision de son PLU. C'est Lorient Agglomération, dont les services peuvent assurer ce rôle de prestataire, qui a été choisi dans cette optique. Cette collaboration, d'un coût pour la commune de 76 514 €, a fait l'objet d'une convention adoptée lors de la séance du conseil municipal du 10 février 2016.

La concertation mise en place

La démarche de révision du PLU est nécessairement soumise à concertation. À l'occasion du conseil municipal du 29 juin 2016, l'équipe municipale a proposé la mise en place d'une concertation sur toute la durée de la mise en œuvre de son nouveau document d'urbanisme. Un registre est disponible en mairie afin de recueillir les observations des habitants. Il est également possible d'adresser ses observations par courrier postal à la mairie ou par messagerie électronique (urbanisme@larmor-plage.com).

Chaque phase importante fera l'objet de communications dans la presse, d'affichages en mairie et de publications (sites web et magazines municipaux). Enfin, deux réunions publiques seront organisées aux stades clés de la procédure, et notamment lors de la discussion du diagnostic territorial et du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).



Jean-Lucien Zalo,
Adjoint à l'urbanisme,
travaux voirie et
bâtiments publics



Les 7 objectifs à suivre

- Maîtriser le développement urbain de la commune en favorisant la reconstruction de la ville sur elle-même, fondée sur une requalification des espaces publics, une valorisation du bâti ancien, un renouvellement urbain et une densification de l'habitat.
- Développer et conforter les continuités permettant les déplacements alternatifs (collectifs, doux) en centre-ville, inter-quartiers, avec les communes voisines et le long du littoral.
- Conforter et poursuivre le développement des activités économiques et des commerces de proximité du centre-ville.
- Promouvoir l'identité maritime en poursuivant la mise en valeur des espaces littoraux, naturels, agricoles et du patrimoine bâti.
- Pérenniser le tourisme de proximité et familial, en préservant la qualité du cadre de vie.
- Adapter l'offre de logements, équipements, services et commerces aux besoins de la population.
- Promouvoir un urbanisme durable s'intégrant dans le paysage, privilégiant la performance énergétique et le recours aux énergies renouvelables.

À quoi sert un PLU ?

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été institué par la loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbains (SRU) du 13 décembre 2000. Il remplace l'ancien Plan d'Occupation des Sols (POS) créé en 1967.

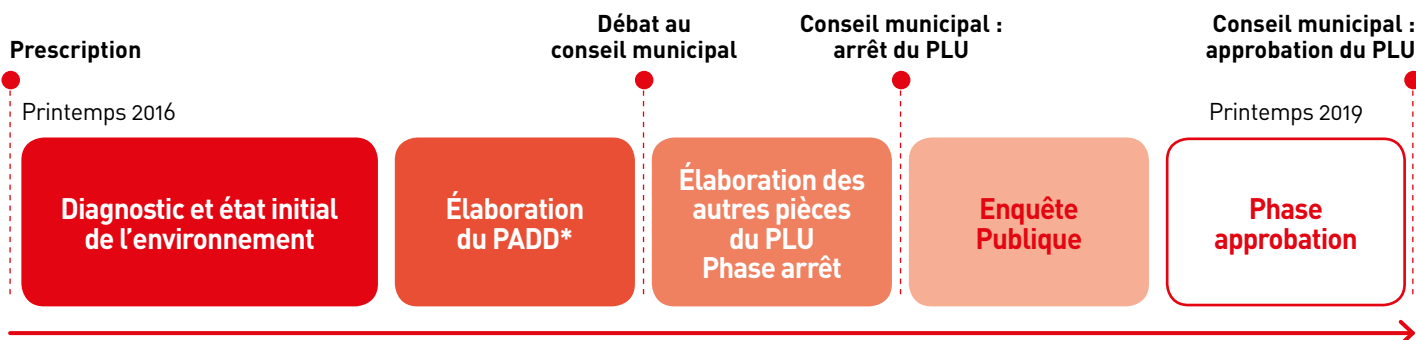
Pour faire simple, le POS était un document juridique, établi à l'échelle de la commune, qui fixait les règles générales et les servitudes d'utilisation des sols (« zones urbaines », « zones agricoles », « zones protégées »...). Le POS constituait la référence pour l'instruction des permis de construire et autres autorisations d'urbanisme.

Plus ambitieux que le POS, le PLU se veut un document opérationnel et stratégique. Au-delà du seul droit des sols, le PLU définit aussi le projet global d'aménagement de la commune dans un souci de développement durable. Il doit être compatible avec les politiques d'urbanisme, d'habitat et de déplacements urbains de l'agglomération.



La procédure de révision du PLU

Les grandes étapes



* PADD : Projet d'Aménagement et de Développement Durables

École publique du Ménez

Avant d'évoquer la rentrée 2016, quelques photos, souvenirs des projets réalisés l'année dernière à l'école Le Ménez.



Fresque collective réalisée par les CM1, CE2, CE1 et CP de l'école avec l'artiste Jean-Paul David, créateur de Mam' Goudig.



Spectacle de l'école maternelle



Pour les parents qui souhaitent garder un souvenir du spectacle Vivre ensemble présenté en mai, un DVD a été réalisé. Pour en obtenir une copie, s'adresser à ecoledumenez@orange.fr

Rentrée 2016 : ouverture d'une 13^{ème} classe

La rentrée à l'École du Ménez a débuté plus tôt pour quelques élèves. Comme chaque année, un stage était organisé. Alain Le Ruyet encadrait cinq anciens élèves de CM2, futurs élèves de 6^{ème} qui ont travaillé 3 heures tous les matins. Ce type de stage permet à un groupe de 6 élèves maximum de reprendre confiance en eux en revoyant les compétences importantes pour débiter la classe de 6^{ème}.

Les autres enfants ont retrouvé leurs enseignants et leurs camarades jeudi 1^{er} septembre. Les effectifs sont en forte progression, c'est pourquoi l'école a bénéficié de l'ouverture d'une 13^{ème} classe. Pascal Aubin a été nommé sur celle-ci. L'équipe enseignante est la même que l'année dernière. Dorothee Tuarze assure les compléments de temps partiels de Marielle Toumelin, Nathalie Chemarin, Isabelle Le Pendeven et Marie Martin remplace Pauline Tudoret (décharge de la directrice).

La nouvelle et splendide école maternelle est désormais proche des locaux de l'école élémentaire.

L'aide aux devoirs organisée par des parents bénévoles reprend ses activités auprès des élèves du CP au CM2.

Le projet éco-école sur la réduction de la consommation énergétique est reconduit et les actions menées précédemment se poursuivent (recyclage du papier, des bouchons, réduction du gaspillage alimentaire). Voile et kayak seront également au programme de cette année pour les CM1 et CM2.



École privée

Rentrée à l'école Notre-Dame de Larmor

Stabilité dans les effectifs, équipe enseignante reconduite à 100 %, c'est avec une grande sérénité que l'équipe éducative a repris le chemin de l'école en ce début de mois de septembre. Des travaux pour renforcer la sécurité des élèves ont été menés durant l'été par l'organisme de gestion. De nombreuses activités, en lien avec le projet éducatif et au service des apprentissages fondamentaux, se sont mises en place en ce début d'année tant sur le plan artistique que dans le domaine de l'environnement notamment dans la découverte du milieu marin. Les classes maternelles travailleront particulièrement sur la découverte des métiers.



Soucieuse d'accueillir toutes les familles, l'association des parents d'élèves a organisé, quant à elle, un goûter pour les enfants et un dîner de rentrée pour l'ensemble des familles au cours du mois de septembre. Un moment de convivialité fort apprécié des petits et des grands.



Les CM1 ont démarré l'année sur l'eau

Pour bien démarrer cette année scolaire, les élèves de CM1, accompagnés de leur enseignant Pierrick Guiguen, ont participé à un stage de voile lundi et mardi toute la journée sur le plan d'eau de Kerguelen. Bénéficiant de conditions exceptionnelles dans le ciel et sur l'eau, les élèves ont fait de beaux progrès dans la navigation du bug sous la houlette de leurs moniteurs Brice, Alan et Aurélien. L'enseignant était heureux de l'état d'esprit des élèves durant ce stage car dit-il : « les élèves ont fait preuve de solidarité et cela a permis de mettre en place la cohésion du groupe pour passer ensemble une bonne année ».



Prêts pour suivre le Vendée Globe

Dans les prochaines semaines, les élèves de CE2 et de CM ont le projet de suivre le Vendée Globe challenge, tour du monde en solitaire, qui partira des Sables-d'Olonne au début du mois de novembre. Ils suivront particulièrement la préparation et la course de Jérémie Beyou et de Jean-Pierre Dick, les deux navigateurs larmorien engagés dans cette aventure. Jérémie Beyou leur a déjà promis de venir leur rendre visite avant la course pour évoquer sa préparation sur Maitre Coq puis raconter sa course à son retour.



La plage comme terrain d'expériences

Sous la houlette d'Hervé Le Floch, moniteur de sport, et des enseignants, les cours de sport ont lieu sur la plage devant l'école en ce début d'année. Les enfants apprécient ainsi d'être dans le sable pour courir, sauter et organiser les jeux collectifs.

Dans le cadre d'un projet sur le recyclage, les enfants de maternelle iront plusieurs fois cette année observer ce que la mer rejette régulièrement sur la plage et feront un tri de ces déchets pour les sensibiliser à la protection de l'environnement.

Ils vont adorer leurs vacances !



La ville de Larmor-Plage propose aux jeunes de 8 à 16 ans, un séjour au ski pour les vacances de février 2017 ! Tentez l'expérience, un séjour tout inclus au départ de Larmor-Plage, qui permettra aux enfants de découvrir les joies de la montagne, du ski, de la luge, des soirées et de l'ambiance d'un voyage entre jeunes, encadrés par des animateurs expérimentés.

L'esprit montagne le temps d'un séjour

Cette année, le service sport et jeunesse de la ville a choisi la station de La Toussuire.

Familiale et sportive, la station de La Toussuire est une petite ville à la montagne.

Située au cœur du domaine des Sybelles, en Savoie, à une altitude de 1750 m, la Toussuire ouvre directement sur 310 kms de pistes reliées. Elle offre une vue panoramique à 360° et un taux d'ensoleillement exceptionnel.

Un hébergement au pied des pistes

Le groupe sera hébergé au chalet LE DAHU, situé au pied des pistes et à 300 mètres du village. Les chambres de 4 à 6 lits, équipées de sanitaires, permettent un accueil des

groupes dans des conditions idéales. Le chalet est également équipé de plusieurs salles d'activités qui permettent de se retrouver en fin de journée pour les temps d'animations.

Du 11 au 19 février 2017

Le séjour est organisé du 11 au 19 février. Le départ se fait de Larmor-Plage, en bus. Différents groupes de niveau sont constitués pour que chacun y trouve du plaisir ; les débutants bénéficient de cours encadrés par des moniteurs ESF. À partir de 13 ans, le snowboard est proposé à tous ceux qui le souhaitent.

Toutes les conditions sont donc réunies pour un séjour inoubliable !!!

.....
**INSCRIVEZ-VOUS AU PLUS VITE
AUPRÈS DU SERVICE
SPORT-JEUNESSE.**
.....

Faire connaissance avec la station...

www.la-toussuire.com
www.dahulatoussuire.com

Contact informations :

Service sport-jeunesse
Mairie de Larmor-Plage
02 97 84 26 40

Jeunesse-sport@larmor-plage.com



La politique de logements sociaux



Simon Spence
Adjoint petite enfance et
personnes âgées

20 % de logements sociaux : c'est ce que l'État a imposé en 2000 à chaque commune de France.

Malheureusement, pour certaines communes comme Larmor-Plage, cet objectif semble inatteignable au regard de la disponibilité et du prix du foncier.

Néanmoins, c'est grâce à une stratégie d'insertion progressive de logements aidés dans le cadre des programmes d'urbanisation que la commune a pu faire évoluer positivement son parc de logements sociaux.

Il semble que pour l'État, cela ne soit pas assez et la commune a été pénalisée cette année. Mais l'équipe municipale assume cette politique maîtrisée et séquencée, pour une meilleure intégration de logements aidés.



Depuis le début des années 2000, l'État a imposé à toutes les communes de France de disposer de 20 % de logements sociaux. Cet effort demandé aux collectivités locales s'applique sans distinction et quel que soit l'état de leur parc social initial. Pour les communes aux capacités foncières contraintes comme Larmor-Plage, atteindre cet objectif est une vraie gageure. Malgré ces difficultés, la politique de l'habitat mise en œuvre par l'équipe municipale s'est traduite par des avancées significatives et la réalisation de logements sociaux bien intégrés au tissu communal.

Adoptée par le Gouvernement de Lionel Jospin, la loi SRU du 13 décembre 2000 a imposé à toutes les communes, au nom de la mixité sociale et de la solidarité communale, un objectif de 20 % de logements sociaux (voir encadré).

Les maires issus des élections municipales de mars 2001 ont donc eu la lourde tâche de mettre en musique cette loi SRU, qui va vite devenir un véritable casse-tête pour certains. En effet, certaines villes ne disposent que de peu d'espaces disponibles pour lancer de nouveaux programmes immobiliers. Pour d'autres, c'est le prix des terrains qui freine le développement du logement social. Pour Larmor-Plage, c'est la double peine : le foncier disponible est à la fois rare et cher.

La situation en 2001

Nouvellement élu, le maire Victor Tonnerre fait le constat que la commune ne compte qu'environ 6 % de logements sociaux, et que le Plan d'Occupation des Sols n'offre que peu de terrains disponibles. L'objectif de 20 % fixé par la loi SRU semble d'ores et déjà insurmontable.

Il y a 15 ans, l'habitat social de Larmor-Plage se résumait en effet presque exclusivement aux gros programmes des années 60 : les 100 logements sociaux de Kerderff, et les 120 appartements en foyer logement. Une trentaine de logements sociaux disséminés sur la commune s'ajoutaient à ce décompte.

Que dit la loi ?

La loi du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains (loi SRU) a imposé aux communes de plus de 3 500 habitants hors Ile-de-France (plus de 1 500 habitants en Ile-de-France) de disposer d'au moins 20 % de logements sociaux.

Ce taux a même été porté à 25 % par la loi du 18 janvier 2013, relative à la mobilisation du foncier public en faveur du logement et au renforcement des obligations de production de logement social, dite loi Duflot. Ce taux est maintenu à 20 % pour les communes appartenant à un Établissement Public de Coopération Intercommunale dont la situation du parc de logements sociaux existant ne justifie pas un effort de production supplémentaire. C'est le cas pour Lorient Agglomération.

Les préfets sont chargés d'examiner la situation de chaque commune et, le cas échéant, de dresser un constat de carence. Il peut imposer des pénalités proportionnelles au nombre de logements sociaux manquants par rapport à l'objectif de 20 % ou 25 %. En cas de mauvaise volonté, ces sanctions peuvent être quintuplées dans la limite de 7,5 % du budget municipal.

Où en est-on aujourd'hui ?

En raison des délais de réalisation des programmes immobiliers, l'impact de la politique mise en œuvre a commencé à se faire sentir à la fin des années 2000. En 2009, le taux de logements sociaux sur la commune s'établit à 6,4 % avec 265 logements. 7 ans plus tard, en 2016, ce taux atteint 8,3 % avec 358 logements.

En 7 ans, près d'une centaine de logements sociaux ont ainsi été construits, toujours avec le souci de bien intégrer ces logements au tissu urbain et de préserver l'harmonie des quartiers concernés.



Les moyens d'action de la commune

Il faut tout d'abord rappeler que la commune n'est pas propriétaire de son parc de logements sociaux. Pour agir sur le parc social, elle est partie prenante des programmes de construction, en lien avec les promoteurs immobiliers et les offices publics de l'habitat, mais n'assure pas la gestion de ces logements une fois construits.

Pour accompagner la construction de nouveaux logements sociaux, la politique de l'équipe municipale dispose de trois leviers :

- Un objectif fixé à 30 % de logements sociaux pour tout programme immobilier neuf.
- Une dotation financière (à hauteur maximale de 100 000 euros) pour financer l'insertion de logements sociaux dans une opération immobilière.
- Un recours à son droit de préemption sur la vente de terrain et de biens immobiliers (ce droit permet à la commune d'être prioritaire sur l'achat d'un bien mis en vente).

Une politique volontariste

Le premier levier correspond à la nécessité pour la commune, de rattraper son retard, par rapport à l'objectif de 20 %. Validée avec les services de l'état, cette stratégie volontariste proposée par l'équipe municipale permet d'influer sur les programmes immobiliers de moyenne et de grande taille, car cette règle s'impose au promoteur

sans dérogation. Elle permet également d'éviter à la commune une forte pénalisation au titre de la loi SRU.

Les deux autres leviers d'action sont plus « opportunistes » comme l'a expliqué Simon Spence, adjoint délégué aux affaires sociales, lors du conseil municipal du 29 juin 2016 : « La ville peut soit abonder au montage financier d'un programme social, soit user de son droit de préemption pour s'assurer de la maîtrise foncière de certaines parcelles intéressantes. Ces parcelles sont ensuite revendues moins cher à des opérateurs sociaux pour y créer de petites entités de logements aidés très appréciés par leurs futurs occupants. »

Via ces trois leviers d'action, la commune a su faire évoluer de manière significative l'état de son parc social (voir encadré), avec un objectif : une intégration architecturale et sociale optimale, comme en témoignent les réalisations rue de Kerpape, rue des Alliés ou avenue Jules Le Guen. Bénéficient de ces logements de jeunes ménages, mais également des parents isolés ou des personnes retraitées qui ne peuvent plus faire face à des loyers dans des locations privées.

La commune néanmoins pénalisée

Pendant de longues années, la commune de Larmor-Plage a été exemptée par l'État de toute pénalité pour non-conformité avec les objectifs de la loi SRU, « au regard de l'engagement de la commune à rattraper dans la douceur mais avec efficacité un retard historique qui ne nous est pas imputable » souligne Simon Spence.

Cette situation a perduré jusqu'à cette année où la commune s'est vue infliger une pénalité de plus de 86 000 euros, qui sont reversés à Lorient Agglomération pour développer l'habitat social. Par rapport à la politique déterminée mise en œuvre sur la commune, Victor Tonnerre a contesté auprès du préfet cette pénalité, qui serait due à de nouvelles méthodes de calcul, et a déposé un recours. Simon Spence y voit l'œuvre d'un État très endetté, « qui cherche partout de nouveaux subsides ».

Les perspectives pour les années à venir

Si cette pénalité est malvenue, elle ne remettra pas en cause la politique équilibrée déployée par l'équipe municipale. L'ensemble des programmes initiés se dérouleront comme prévu. Au total, plus de 70 logements sociaux sont en cours de réalisation sur le territoire de la commune et la résidence du Ménez constitue la plus grosse opération de logement social lancée sur la commune depuis la construction de Kerderff, il y a 50 ans (voir encadrés).

Ces perspectives pourraient être meilleures si deux importants programmes d'habitat n'étaient pas aujourd'hui bloqués. L'aménagement d'une zone à Quélisoy – Les Bruyères, au sein de laquelle 60 logements sociaux devraient être intégrés, est suspendu à une action en justice menée par 4 riverains qui s'opposent à l'agrandissement du quartier. Quant à la poursuite de l'aménagement du plateau du Ménez (300 logements, dont 100 sociaux), elle se heurte à un recours d'associations écologistes au titre de la protection des plans d'asphodèles présents sur le site. Sur ce dossier, le maire a néanmoins bon espoir de parvenir à un accord négocié avec l'ensemble des parties concernées, intégrant un transfert de ces plans.



Le point sur les programmes en cours

- 40 logements en cours de construction rue de Quéhello (résidence du Ménez) ;
- 15 logements sociaux en cours de construction au Minio, dont 9 seront livrés au printemps 2017 ;
- 8 logements sociaux à Quélisoy-Village, dont 4 sont en cours d'attribution et 4 viennent d'obtenir leur permis de construire ;
- 8 logements sociaux rue des 3 pierres, dont le permis de construire a été délivré.



La pose de la première pierre de la résidence du Ménez

Le 15 juin 2016, le maire Victor Tonnerre, entouré d'élus, des responsables d'Espacil Habitat et de l'architecte Daniel Le Dyllo, a posé symboliquement la première pierre de l'ensemble situé 27-29 rue de Quéhello qui comprendra 40 logements sociaux. Située face au camping de la Fontaine, la future résidence du Ménez sera composée de deux immeubles à deux étages avec toit-terrasse, labellisés basse consommation. Démarré fin janvier 2016, le chantier a déjà bien avancé. Les logements devraient être proposés à la location à l'été 2017.



Laurent Morellec, professeur troubadour

Laurent Morellec
Intervenant en musique



Brigitte Mélin
Première Adjointe et Adjointe
Culture, Communication,
Tourisme et Associations Culturelles

Tous les parents d'élève connaissent son large sourire, son allure bonhomme et ses capacités de chef d'orchestre. Les enfants de Larmor-Plage, eux, connaissent sa guitare, son amour de la musique et son don pour le transmettre. Lui, c'est Laurent Morellec. Son métier : musicien intervenant en milieu scolaire.

Pour Laurent Morellec, la musique a tout d'abord été une expérience « live ». À 8 ans, il est bombardé clairon de la fanfare de Pleumeur-Bodou (22) par son grand-père, tambour dans ce même ensemble. 2 ans plus tard, il commence à étudier la musique, avant de choisir, à 15 ans, son instrument : la trompette. Ce choix l'amène à rapidement intégrer l'harmonie de Perros-Guirec. 3 ans plus tard, il en sera le directeur adjoint.

En parallèle du conservatoire (Saint-Brieuc puis Rennes), il enchaîne Bac L, DEUG de musicologie et Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant en milieu scolaire. Car cette passion pour la musique, il veut d'abord la partager avec les plus jeunes.

Une arrivée à Larmor-Plage en 2002

Après avoir joué les régisseurs d'été notamment pour le Festival en Trégor de Perros-Guirec et effectué quelques remplacements en tant que professeur de musique, Laurent Morellec passe concours et entretiens auprès de collectivités locales. Et en 2002, Brigitte Mélin, adjointe à la Culture, lui fait signer un contrat de musicien intervenant pour les écoles de Larmor-Plage. « Alors que ce n'est pas obligatoire en école primaire, nous avons fait le choix d'offrir, à tous les enfants, de tous les cycles, et dans toutes les écoles, publiques et privées, un enseignement musical de qualité » rappelle l'adjointe à la Culture.

Si pour les plus petits à la crèche, il s'agit avant tout de sensibilisation, un véritable éveil musical est proposé en maternelle : « écoute, chant et rythme dans un esprit ludique ». En classes élémentaires, « les mêmes domaines sont étudiés tout en développant des compétences plus pointues : la justesse vocale, la mémorisation de chansons plus longues et plus difficiles, la polyphonie, l'interprétation ». Cette intervention musicale est un moment apprécié par les enfants, qui fêtent toujours l'arrivée de leur professeur intervenant. « Et pourtant, je suis très exigeant avec eux » précise-t-il.

Un concert exceptionnel pour Noël

Exigeant, Laurent Morellec l'est aussi avec lui-même. Il intègre une classe de chant lyrique au Conservatoire de Lorient en 2003. Sa voix de ténor l'emmènera jusqu'aux chœurs de l'Opéra de Rennes de 2006 à 2010. « D'avoir fait l'opéra a énormément changé ma façon d'enseigner. Ce bagage technique m'a permis de réaliser que je pouvais être encore plus ambitieux avec les enfants. »

3 temps forts musicaux rythment l'année scolaire. La préparation des commémorations du 11 novembre tout d'abord. « On trouve peu de communes où 200 enfants chantent la Marseillaise et l'hymne européen ce jour-là » souligne-t-il. Puis ce sont les petits concerts de Noël, et dès le mois de janvier, la préparation des spectacles de fin d'année.

« Heureux de travailler dans une ville qui donne autant d'importance à l'éducation des enfants », Laurent Morellec lui ouvre volontiers son réseau. Cela se traduira cette année par des parcours découverte de l'opéra, et l'organisation d'un grand concert de Noël le 7 décembre 2016, où quelques classes se produiront avec le Brass Band « 3Bs » de Lorient.

Si de nombreux petits Larmoriers poursuivent son enseignement à travers l'apprentissage d'un instrument, tous se souviennent d'une « chanson apprise avec Laurent ». « Et ce sont aujourd'hui des adultes qui m'arrêtent dans la rue pour me chanter ce refrain inoubliable » glisse avec malice ce tout récent quadragénaire.

Larmor autrement

Mieux vivre à Larmor-Plage

Suspense et rebondissements !

L'école maternelle du bourg : le suspense continue...

Dès l'annonce de la construction de la nouvelle école maternelle (2012) nous avons interrogé la municipalité sur le devenir des locaux de l'école du bourg.

Depuis 4 ans et malgré une année supplémentaire de réflexion (la nouvelle école devait ouvrir en septembre 2015) toujours aucune réponse sur ce sujet. Pourtant, notre maire s'engageait dans son programme électoral à : « **la pérennisation d'installations à vocation jeunesse sur le site de l'actuelle école maternelle** »

Aujourd'hui les bâtiments sont vides et inutilisés.

Dans le Télégramme du 1^{er} septembre 2016, nous apprenons enfin que : « Quant au sort de l'ancienne école maternelle et ses 5 000 m² dans le bourg, des discussions ont été engagées. D'ici la fin de l'année, nous communiquerons sur le sujet... »

OUF !! Plus que quelques mois et nous saurons enfin si notre maire va respecter ses engagements électoraux ou céder aux sirènes des promoteurs.

À défaut de débat démocratique nous aurons au moins eu un long suspense !

Lotissement de Quélisoy Les Bruyères : rebondissements !

Petit rappel : Au conseil municipal du 27 novembre 2013 le maire a décidé de vendre 14 893 m² de terrains communaux situés à Quélisoy les Bruyères (terrains situés le long de la RD 29 entre le rond-point du Minio et la clinique Saint Vincent) à la société SARL Quélisoy pour un prix de 2 009 900 € HT.

L'échéancier était fixé : 1M € au 1^{er} septembre 2014 et 1M € au 1^{er} septembre 2015.

Les jours ont passé. Aucun paiement...La faute aux fouilles archéologiques nous répond M. le maire.

Pourtant dès le 3 septembre 2014 le Préfet de Bretagne a libéré le terrain de toute contrainte archéologique : sans effet visible quant au paiement...

Pendant ce temps l'école se construit : elle devait être financée en partie par ces 2M € mais à défaut des paiements par le lotisseur la mairie est donc obligée de les emprunter.

Fin du suspense concernant l'emprunt...

Juillet 2015 : Rebondissement : M. le maire informe le conseil municipal que des riverains ont déposé un recours contestant la légalité du PLU au motif de son incompatibilité avec les dispositions de la loi littorale.

Juillet 2016 : le jugement tombe : le tribunal a donné raison aux riverains : l'ensemble des terrains est déclaré inconstructible !

Le suspense continue donc en attendant les résultats de l'appel :

Que vont devenir ces terrains ? La commune va-t-elle atteindre fin 2016 un endettement record ? Devra-t-elle chaque année s'acquitter d'une pénalité au titre du non-respect de la loi SRU (86 000 € cette année) pour manque de logements sociaux ?

Toujours disponibles pour échanger avec vous sur ces sujets ou d'autres, n'hésitez pas à nous contacter ou à nous rencontrer.

Marie-France Normant, Laurence Salette, Yves Guégan, Christine Boissonnet

Permanence : le 1^{er} samedi du mois au colibri (plage de Toulhars)

Contacts : mf.normant@orange.fr ou 06 78 66 96 44

Par courrier : groupe Larmor Autrement Mairie de Larmor-Plage
ou site internet : larmorautrement.fr

Larmor autrement
An Arvor Mod-All

Le groupe "Mieux vivre à Larmor-Plage" n'a pas souhaité communiquer dans ce numéro et vous donne rendez-vous dans le prochain bulletin.

Les Délices de Larmor, épicerie fine

Nouveau commerce Place Notre-Dame, les Délices de Larmor propose une large sélection de produits, du sucré au salé : thés, cafés, épices, tapas, fromages, gourmandises... L'esprit de la maison : « dénicher de petits producteurs passionnés, des produits de qualité et d'exception à prix raisonnables ».

C'est au printemps que la Place Notre-Dame a vu fleurir un commerce à la devanture chic et sobre, et au nom évocateur : « *Les Délices de Larmor* ». Pour Laurence Ginet, précédemment aide-soignante au CHU de Lorient, il s'agit d'une vraie reconversion. Pour son mari qui l'aide régulièrement à la boutique, c'est presque un cas pratique car Christophe Ginet est délégué territorial du Réseau Entreprendre Bretagne, réseau associatif d'entraide de chefs d'entreprises.

« *Nous souhaitons mettre en avant des produits de qualité et soutenir de petites productions locales* » assurent-ils. Des fromages au lait cru atypiques, à l'encre de seiche ou aux algues, proviennent ainsi d'un maître fromager situé à Baden (56). Le très grand choix de thés est le fruit du travail d'un assembleur originaire de Ploemeur. Quant au fondant au chocolat, il est baulois et ... à tomber.

Aux côtés des coffrets personnalisés, accessoires et cadeaux d'entreprise réalisés sur-mesure, Laurence Ginet propose également des tapas apéritifs préparés quotidiennement, des jus et autres nectars artisanaux, et même une petite gamme de produits bio. Pour découvrir ces délices, il suffit de pousser la porte : chaque jour, un produit est en dégustation.

• Les Délices de Larmor, épicerie fine

Ouvert du mardi au samedi de 10h30 à 13h00 et de 15h30 à 19h00 et le dimanche de 10h30 à 13h00.
5 Place Notre Dame, 56260 Larmor-Plage
02 97 02 15 96 - lesdelicesdelarmor@gmail.com



Hair One, coiffure et ongles

Le salon de coiffure de Port-Maria a rouvert ses portes le 28 juin dernier. Désormais dirigée par Sophie Le Gourrierc, l'équipe du salon propose à une clientèle mixte, sur rendez-vous, un diagnostic personnalisé, des prestations haut de gamme et divers soins beauté.

À leur arrivée au salon de coiffure, les clients ont la possibilité de bénéficier d'un diagnostic personnalisé, pour déterminer la coupe et éventuellement la couleur qui leur conviendraient le mieux. Sur la base de ce diagnostic, les coiffeuses visagistes suggéreront alors des prestations adaptées à la forme du visage du client et à son style.

Sophie Le Gourrierc veut une équipe à la pointe des nouvelles tendances et des techniques professionnelles. C'est pourquoi les coiffeuses du salon suivent régulièrement des formations au sein de la Hair Académie à Nantes. Ainsi, aux côtés des prestations classiques (coupe, couleur, mèches, brushing, défrisage, balayage, tie and dye...), elles maîtrisent également les techniques permettant d'envisager les coiffures les plus folles !

« *Cette offre se complète aujourd'hui par de nouvelles techniques très recherchées telles que le lissage, réalisé par une spécialiste au salon, mais également une ongles à la demande* » ajoute Sophie Le Gourrierc. « *Pour ce type de services, il faut nous contacter par téléphone, sinon, il est possible de réserver via le site www.moncoiffeur.fr.* »

Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 19h sans interruption et le samedi de 8h30 à 17h30.

• Hair One (sur rdv)

3 promenade de Port Maria, 56260 Larmor-Plage
02 97 65 55 61

• So'Ongles (sur rdv)

06 79 75 74 33





La maison de l'enfance



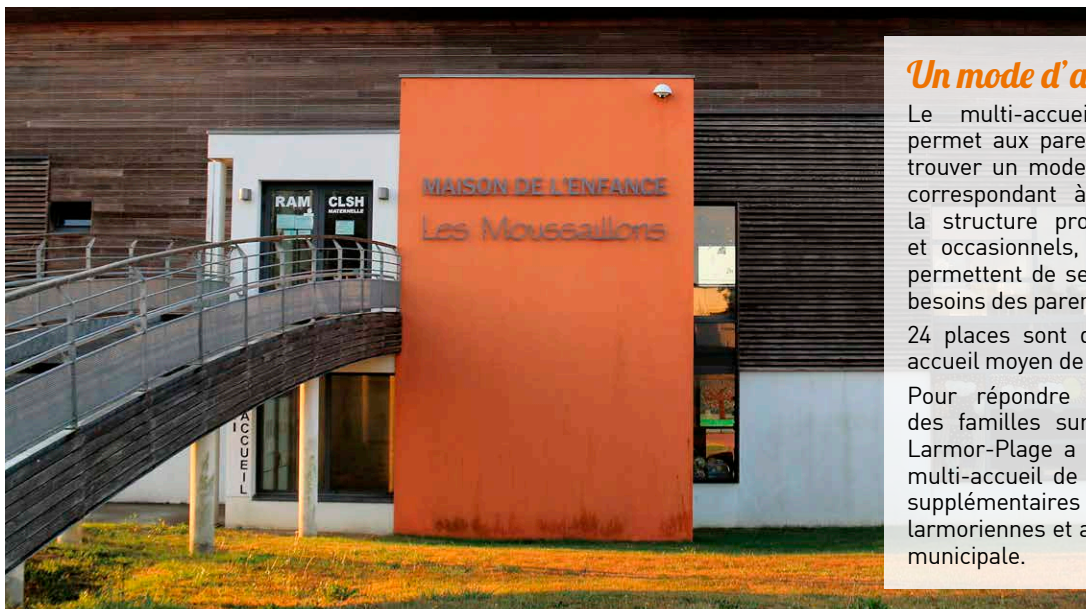
Simon Spence
Adjoint petite enfance et personnes âgées



La maison de l'enfance est un lieu de vie et de découvertes pour permettre à l'enfant de s'amuser, d'expérimenter et de créer.

Mise en service en 2007, la maison de l'enfance a accueilli, depuis son ouverture, de nombreuses familles larmoriennes. Les demandes auprès de ce service municipal, qui complète l'offre des assistantes maternelles de Larmor-Plage, sont de plus en plus nombreuses.





Un mode d'accueil collectif

Le multi-accueil « Les Moussaillons » permet aux parents qui travaillent ou non, de trouver un mode d'accueil pour leurs enfants, correspondant à leurs demandes. En effet, la structure propose des accueils réguliers et occasionnels, avec différents contrats, qui permettent de se rapprocher au plus près des besoins des parents.

24 places sont disponibles par jour, pour un accueil moyen de 26 enfants.

Pour répondre aux nombreuses demandes des familles sur la commune, la mairie de Larmor-Plage a signé une convention avec le multi-accueil de Kerpape et finance 10 places supplémentaires réservées aux familles larmorriennes et attribuées par une commission municipale.

L'enfant est un être à part entière ayant des besoins et des capacités. Chaque enfant se développe à son rythme. Toute l'équipe éducative a pour rôle de respecter ce rythme afin de créer et maintenir un sentiment de sécurité et d'individualité.

Accompagnement vers l'autonomie

Les membres de l'équipe éducative vont permettre à l'enfant d'acquérir une autonomie grandissante. Grâce aux jeux et aux activités, l'enfant va développer son imaginaire, s'affirmer et entrer en relation avec autrui (enfants et adultes). Lors des moments de vie collective, l'enfant intègre les règles de vie sociale, apprend à respecter les autres. Ainsi les activités de manipulation, d'expression, d'éveil musical, de motricité... s'articuleront avec les moments de vivre ensemble et permettront aux petits de grandir dans un environnement adapté.



La maison de l'enfance de Larmor-Plage regroupe 3 services :

- **Le multi-accueil « les moussaillons »** qui accueille les enfants de 0 à 4 ans.
Contact : Frédéric Bourreau - 02 97 84 26 38
- **Le relais assistantes maternelles (RAM)** qui accompagne les familles en recherche d'une assistante maternelle et les assistantes maternelles dans leur professionnalisation.
Contact : Gwenaëlle Millon - 02 97 84 26 41
- **Le centre de loisirs**, qui accueille les enfants à partir de 3 ans pendant les vacances scolaires.
Contact : Service sports - Jeunesse de la mairie - 02 97 84 26 40



L'équipe du multi-accueil se compose de :

Frédéric Bourreau, responsable
Gwenaëlle Millon, éducatrice de jeunes enfants
Evelyne Métayer, éducatrice de jeunes enfants
Jeannie Lavolé, auxiliaire de puériculture
Céline Omnès, auxiliaire de puériculture
Marion Roger, infirmière
Morgane Vit, animatrice petite enfance
Laetitia Bouquin, animatrice petite enfance
Sylvie Nicol, animatrice petite enfance
Cécile Iambourg, animatrice petite enfance
Maryline Le Roux, agent d'entretien
Stéphanie Le Coupannec, agent d'entretien
Alexandra Abollivier, remplaçante
Kathleen Laurent, remplaçante

Ciné-Conférences

«*Connaissance du Monde*»

Mercredi
12
octobre
à 14 h 30

Maroc, des cités impériales au Sud Marocain

Laissez-vous charmer par le Maroc de Montherlant, de Loti et de Kessel, au cœur des traditions millénaires où le vécu humain se mesure à la simplicité et à la grandeur des gestes millénaires. Dans le labyrinthe des médinas, partez à la découverte de somptueux palais, merveilles de l'architecture arabo-andalouse. Par-delà les pistes du Haut Atlas et du désert, Mario vous entraîne dans un road movie passionnant à la rencontre du monde berbère dans une débauche de paysages spectaculaires.

En présence du réalisateur : Mario Introia

● *Salle des Fêtes de Larmor-Plage*

Tarifs : 6 € / 3 €

02 97 84 26 33 - culture@larmor-plage.com



Mercredi
16
novembre
à 14 h 30

Norvège et les îles Lofoten, voyage aux 4 saisons

Libéré des glaces primitives, le rivage scandinave invite les peuples à conquérir ses terres habitées par les trolls.

2 000 kilomètres de relief alpin coupé de fjords, une côte ciselée, la magie du printemps arctique sous le soleil de minuit, celle des lumières boréales dans la nuit polaire, attirent l'homme jusqu'au Cap Nord.

Par sa beauté sauvage, la nature incite Lapons et Vikings à se rapprocher des forces célestes. Les rites, l'art pariétal, les danses et les incantations musicales témoignent d'une tradition animiste.

Chaque norvégien garde dans ses gènes, ce besoin inné d'exprimer sentiments et émotions. Les peintres, musiciens, écrivains, artistes en sont les témoins contemporains.

Ce spectacle exaltant ouvre nos sens à l'esthétique, au créatif et à l'évasion.

En présence du réalisateur : Gérard BAGÈS

● *Salle des Fêtes de Larmor-Plage*

Tarifs : 6 € / 3 €

02 97 84 26 33 - culture@larmor-plage.com



Mercredi
7
décembre
à 14 h 30

Compostelle, le voyage intérieur

Ce pèlerinage né au Moyen Âge traverse les siècles jusqu'à notre époque. Parti du Puy en Velay sur la via Podiensis, Éric Fontaneilles nous conduit à travers le Massif Central et le Sud-Ouest, nous faisant découvrir une France hors du temps :

Conques, Cahors, Moissac, Auvillar, Larressingle, Saint-Jean-Pied-de-Port.

Après le passage des Pyrénées, c'est une Espagne rurale qui vit au rythme du Camino de Santiago : la mémoire du chemin est partout présente. Les plateaux de Castille constituent un des points forts de ce voyage dans le temps et dans l'espace.

La ville de Santiago nous accueillera au terme de cette marche le jour de la fête de l'apôtre, le 25 juillet, marquant la fin d'un itinéraire jalonné d'efforts, de découvertes et de rencontres.

En présence du réalisateur : Éric Fontaneilles

● *Salle des Fêtes de Larmor-Plage*

Tarifs : 6 € / 3 €

02 97 84 26 33 - culture@larmor-plage.com



Océanissime

EXPOSITION à la Salle des Fêtes de Larmor-Plage, du 22 octobre au 6 novembre 2016.

25 artistes de la prestigieuse Académie des Arts & Sciences de la Mer (15 peintres, 5 photographes, 3 sculpteurs, 1 maquettiste et 1 antiquaire de Marine) vous offriront, grâce à leur talent, une exceptionnelle exposition relative à la Mer.

Cette année leur invité d'honneur est le Musée de la Compagnie des Indes (représenté par les Amis du Musée de Port-Louis).

Pendant toute la durée de l'exposition, une opération caritative en faveur de la SNSM Lorient-Kernevel sera proposée aux visiteurs, avec une tombola, qui permettra de gagner de nombreuses œuvres d'art, toutes signées par l'un des artistes exposants.

L'Académie des Arts & Sciences de la Mer est la seule institution indépendante composée de 12 collèges (artistes, écrivains, scientifiques, historiens, navigateurs...), ayant pour objectif commun la promotion du patrimoine maritime et portuaire français. Elle est reconnue et soutenue par les principales instances maritimes françaises et européennes.

150 œuvres seront présentées tous les jours.

Horaires d'ouverture : 10h à 12h et de 15h à 19h.

Entrée Gratuite.

Une exposition à ne pas manquer !

Commissaire de l'exposition : Robert Boston (vice-président de l'Académie).

du 22 octobre au 06 novembre 2016



L'Art des femmes... ou « Le temps des sirènes »

Biennale Internationale Galerie de l'Hôtel de Ville

Le temps passe vite..., et pourtant nous étions en attente, impatients, curieux, attentifs à l'annonce que nous espérons tous, celle de l'évènement bisannuel incontournable de la culture à Larmor-Plage : la Biennale Internationale des Femmes en Art Contemporain ; « Le Temps des Sirènes ».

Créée en décembre 2008, cette biennale fêtera en 2016 sa 5^{ème} édition. Comme les années précédentes, elle montrera le trait d'union qui unit les femmes artistes de tous horizons et de tous pays. Le trait d'union entre des civilisations différentes illustrant cette citation de Paul Valéry : « Enrichissons nous de nos différences mutuelles ».

Pour les artistes venues du monde entier (France, Allemagne, Chine, États-Unis, Corée du Sud, Espagne, Australie, Irlande, Japon, Royaume-Uni, Belgique...) la peinture, la sculpture, la gravure ne sont pas de simples supports offerts à la rêverie, mais comme la poésie ou la musique, elles sont sources d'émotion et de pensée. Elle stimule la sensibilité, la curiosité à travers leurs trésor d'idées, d'images, de formes et de sentiments.

Contact : Service Culture et Communication
02 97 84 26 33 - culture@larmor-plage.com

du Samedi 17 décembre au Dimanche 29 janvier 2017



LORIOUS Christelle

Saison théâtrale

Dominique Brune chante Brel

L'amicale laïque de Larmor-Plage ouvre sa saison de variétés par un concert-événement de Dominique Brune, interprète passionné, sincère et inspiré du grand Jacques Brel.

De « Quand on a que l'amour », chanson qui le fait connaître du grand public à « La quête », une de ses dernières chansons interprétées sur scène, Dominique Brune vous entraîne avec bonheur et sensibilité dans l'univers de Brel.

Sa voix puissante et chaleureuse portée par une grande présence scénique offre au spectateur un mélange étonnant d'émotions fortes !

Un rendez-vous à ne pas manquer !

● Salle des Fêtes

Tarifs : 8 € et 3 €
(Demandeurs d'emploi et moins de 16 ans).

Billets en vente à la maison de la presse et sur place 30 minutes avant le concert.

Spectacle tout public.



Dimanche
16
octobre
à 17h00



Lectures-théâtre autour de l'œuvre de Tennessee Williams

Création du Plateau en toute liberté.

Il s'agit de rendre compte de l'œuvre immense du dramaturge américain : théâtre, romans, essais, nouvelles, poésie... œuvre profondément liée aux traumatismes de sa vie. Portrait d'une œuvre donc, mais aussi portrait intime d'un homme qui a toujours vécu de sa plume, menant une vie de bohème, entre café noir pour écrire et alcools forts pour le reste, entre grandes amitiés et aventures homosexuelles, entre New-York, la Nouvelle-Orléans, Londres ou Rome.

Le spectacle mobilise 6 comédiens et fait l'objet d'une véritable mise en scène alliant jeu, lectures, vidéos, musique, lumière... le fil conducteur étant la voix off de Tennessee Williams.

● Salle des Fêtes

Tarifs : 8 € et 3 € (Demandeurs d'emploi et moins de 16 ans).

Billets en vente à la maison de la presse et sur place 30 minutes avant le concert.

Spectacle tout public.

Dimanche
27
novembre
à 17h00



Dimanche
11
décembre
à 17h00

All Zheimer

Théâtre

Invitée par la troupe larmorienne, Les clameurs de l'Estran, le Théâtre des Mégalithes de Carnac présente « All Zheimer ». Cette représentation est organisée au profit du téléthon, le dimanche 11 décembre à la salle des fêtes de Larmor-Plage.

La pièce à rebondissements est drôle, bien qu'elle traite d'un sujet délicat. La famille et les aidants vous entraîneront du rire aux larmes, avec délicatesse et humour.

● Salle des Fêtes

Prix : 7 €

Au profit du Téléthon

Noël à la plage

Moment privilégié pour les familles et les enfants, les fêtes de Noël apportent un souffle de magie et de chaleur en fin d'année. Larmor-Plage propose, pendant les fêtes, une journée d'animations destinée aux petits mais aussi aux plus grands. Rendez-vous donc sur l'esplanade des Algues pour un programme d'activités variées : ateliers, jeux, spectacles... Le traditionnel conte de Noël projeté sur l'église Notre-Dame, accompagné d'un magnifique feu d'artifice, clôturera la journée.

Le programme complet de la journée sera disponible début décembre sur le site internet de la ville www.larmor-plage.com

Mercredi
21
décembre





Danielle Hiblot,
Adjointe à la sécurité et aux affaires
générales auprès du personnel

Cimetière de Quéhello : aménagements réalisés et obligations des héritiers

Si les travaux de drainage se poursuivent au cimetière de Kerfornet à Quéhello, la commune a également installé une borne interactive, permettant de localiser une sépulture. À l'approche de la Toussaint, veille de la commémoration des défunts, il est bon de rappeler les obligations des héritiers en matière d'entretien des tombes, ainsi que les principes de la concession.

Une borne interactive pratique

Afin d'aider les visiteurs à retrouver une sépulture, la commune a installé une borne interactive dotée d'un écran tactile. En tapant le nom du défunt, la localisation de la sépulture dans le cimetière s'affiche, que ce soit dans une concession, un columbarium ou dans le jardin d'urnes. « Cette borne en libre-service est simple d'utilisation. Elle sera très utile, notamment aux visiteurs occasionnels » souligne Danielle Hiblot, adjointe en charge des affaires générales.

Par ailleurs, outre les travaux de drainage du cimetière lancés en 2015, la commune a également créé un ossuaire. Cet équipement permettra de recueillir les ossements des sépultures relevées lors de la reprise d'une concession funéraire (voir encadré) et ceux du carré des indigents après un délai de 10 ans.

L'obligation d'entretien des sépultures

Pour rappel, le concessionnaire ou ses héritiers ont l'obligation d'assurer l'entretien régulier de la tombe. Si cet entretien est tout d'abord une marque de respect vis-à-vis du défunt, il doit aussi être réalisé dans un souci de sécurité, d'hygiène et de décence. Cela permet également d'éviter les infiltrations, écroulements et affaissements qui pourraient mettre en péril la dépouille, le monument, les tombes voisines ou les visiteurs.

Cet entretien comprend la vérification de l'étanchéité et de la solidité du monument, le nettoyage régulier de la pierre tombale et son fleurissement. Plusieurs points de tri sélectif sont proposés dans le cimetière afin de séparer les déchets verts (fleurs fanées, végétaux, terre...) des autres déchets recyclables (jardinières, pots plastiques, films de cellophane...).



Gérard Houeix, gardien des cimetières de la commune.



Qu'est-ce qu'une concession ?

Une concession funéraire est un emplacement de terrain nu dans un cimetière dont il est possible d'acheter l'usage (mais pas le terrain). Les bénéficiaires et la durée (10 ans, 30 ans, 50 ans ou perpétuelle) sont déterminés dans l'acte de concession.

Si à l'expiration d'un délai de 2 ans suivant la date d'échéance, le concessionnaire ou ses ayant-droits n'ont pas payé la nouvelle redevance, la concession est réputée « abandonnée ». La commune peut alors procéder à une « reprise matérielle », c'est-à-dire enlever le monument et placer les restes mortels dans l'ossuaire. Dans le cas d'une concession perpétuelle, un constat d'abandon peut être initié par la commune si la tombe n'est plus entretenue. Ce procès-verbal est notifié à la famille et porté à la connaissance du public par voie d'affichage avant de lancer la procédure de reprise matérielle.

Octobre

DU 9 SEPT AU 6 OCT

Exposition

MARIE-CHRISTINE OLIVÈS
Peintures - Médiathèque

MERCREDI 5

Sport

SORTIE VÉLO PROMENADE
33 kms en VTC secteur
Larmor-Plage / Lorient / Ploemeur / Guidel
Organisé par Larmor Cyclo - Gratuit
Départ du Colibri (Toulhars) à 9h15

JEUDI 6

Sport

CONCOURS DE PÉTANQUE
Concours départemental en
triplettes mixtes - Inscriptions : 12€
Pointe de Toulhars à 14h

DU 7 OCT AU 3 NOV

Exposition

ANNA MATT
Huile sur toile, pastel, collage
Médiathèque

DIMANCHE 9

Assemblée Générale

LARMOR RANDO
Salle des fêtes à 10h30

LUNDI 10

Assemblée Générale

CLUB DU LUNDI
Salle des saisis à 10h



MERCREDI 12

Ciné-conférence

CONNAISSANCE DU MONDE
Maroc, des cités impériales au sud
Marocain
Entrée : 6€ / 3€
Salle des Fêtes à 14h30

SAMEDI 15

Animations

SOIRÉE DANSANTE
Organisée par l'APPRL - Tarif : 33€
Salle des Algues à 20h30

DIMANCHE 16

Sport

RANDONNÉE CYCLOTOURISME
Direction Plouay (78 ou 88 kms)
Organisé par Larmor Cyclo.
Départ du stade An Arvor à 8h45

Spectacle

**CABARET DE CHANSONS
AUTOUR DE JACQUES BREL**

Organisée par l'Amicale
Laique de Larmor
Tarifs : 8€ et 3€ (- de 16 ans)
Salle des Fêtes à 17h.

LUNDI 17

Animations

REPAS DES AÎNÉS
Organisée par le CCAS, sur
inscription avant le 10 octobre
Salle des Algues à 12h15

MARDI 18

Sport

CONCOURS DE PÉTANQUE
Concours départemental
en doublette
Inscriptions : 8€
Pointe de Toulhars à 14h

DU 22 OCT AU 6 NOV

Exposition

OCÉANISSIME
Peintures, sculptures, photographes
Galerie de l'Hôtel de ville
de 10h à 12h et de 15h à 19h

LUNDI 24

Solidarité

DON DU SANG
Salle des Algues de 10h à 13h
et de 15h à 19h

MERCREDI 26

Animations

**HISTOIRES POUR PETITES
OREILLES**
Heure du conte
Gratuit
Médiathèque à 11h



VENDREDI 28

Animations

SOIRÉE-RENCONTRE ÉCRIVAIN
avec Frédérique Deghelt
Gratuit
Médiathèque à 18h

DIMANCHE 30

Animations

THÉ DANSANT
Orchestre Romance
Organisé par le Comité des Fêtes
Tarif : 12€
Salle des Algues à 14h30

Novembre

MERCREDI 2

Sport

SORTIE VÉLO PROMENADE
33 kms en VTC secteur Larmor-
Plage / Lorient / Ploemeur / Guidel
Organisé par Larmor Cyclo
Gratuit.
Départ du Colibri (Toulhars) à 9h15

VENDREDI 4

Assemblée Générale

US GOÉLANDS
Salle des Algues à 18h30



DIMANCHE 6

Sport

RANDONNÉE CYCLOTOURISME
Organisé par Larmor Cyclo
Départ du Colibri (Toulhars) à 8h45

DU 4 NOV AU 15 DÉC

Exposition

JEAN-MICHEL MÉFORT
Peintures
Médiathèque

SAMEDI 5

Assemblée Générale

WAPITI TRIATHLON
Salle des Algues à 19h

JEUDI 10

Animations

GRAND FEST NOZ
Organisé par Boked er Lann
Entrée : 6€
Salle des Algues à partir de 21h

VENDREDI 11

Animations

CONCOURS DE KAS ABARZH
Organisé par Boked er Lann
Salle des Algues à partir de 9h

Cérémonie

ARMISTICE 1918



MERCREDI 16

Ciné-conférence

CONNAISSANCE DU MONDE
Norvège et les îles Lofoten, voyage
aux 4 saisons
Entrée : 6€ / 3€
Salle des Fêtes à 14h30

VENDREDI 18

Assemblée Générale

AMICALE LAÏQUE
Salle des Algues à 18h30

SAMEDI 19

Assemblée Générale

CLUB DE PÉTANQUE
Salle des Fêtes à 14h30

DIMANCHE 20

Assemblée Générale

**COMITÉ DE JUMELAGE
LARMOR-PLAGE/YOUGHAL**
Salle des Algues à 11h

VENDREDI 25

Assemblée Générale

LARMOR CYCLO
Salle des Algues à partir de 17h

DIMANCHE 27

Assemblée Générale

ASCA
Salle des Algues à 10h30

DIMANCHE 27

Spectacle

LECTURE-THÉÂTRE AUTOUR DE L'ŒUVRE DE TENNESSEE WILLIAMS
Création du plateau en toute liberté
Organisée par l'Amicale Laïque de Larmor
Tarifs : 8€ et 3€ (- de 16 ans)
Salle des Fêtes à 17h

Décembre

VENDREDI 2 ET SAMEDI 3

Animations

TÉLÉTHON
Avec la participation des associations de Larmor-Plage

DIMANCHE 4

Sport

RANDONNÉE CYCLOTOURISME
Direction Plouay (79 kms) ou Moélan-sur-mer (75kms)
Organisé par Larmor Cyclo
Départ du Colibri (Toulhars) à 9h



MERCREDI 7

Ciné-conférence

CONNAISSANCE DU MONDE
Compostelle, le voyage intérieur
Entrée : 6€ / 3€
Salle des Fêtes à 14h30

Sport

SORTIE VÉLO PROMENADE
33 kms en VTC secteur Larmor-Plage / Lorient / Ploemeur / Guidel
Organisé par Larmor Cyclo - Gratuit.
Départ du Colibri (Toulhars) à 9h15

Animations

CONCERT DE NOËL
avec les écoles de Larmor-Plage et le Brass Band de Lorient [3BS]
Salle des Algues à 20h

VENDREDI 9

Spectacle

UN BONNET POUR LÉON
Spectacle de Noël par la compagnie Blablaba et Tralala - Gratuit
Médiathèque à 18h

SAMEDI 10

Solidarité

SOIRÉE DE LA SOLIDARITÉ
Dîner musical organisé par le Secours Catholique - Tarif : 12€
Salle des Algues à partir de 19h30

DIMANCHE 11

Animations

TROC ENFANTS ET VENTE DE SAPINS
Organisé par l'Amicale Laïque
Salle des Algues



Spectacle

THÉÂTRE « ALL ZHEIMER »
Par la troupe Les Mégalithes, une pièce « du rire aux larmes », de Marie-France d'Aubigny - Au profit du téléthon - Salle des Fêtes à 17h

Animations

CONCERT DE NOËL
Le chœur des Vents de la Mer chante Noël - Église Notre-Dame

SAMEDI 17

Animations

ATELIER DE DÉCOS DE NOËL
Réservé aux abonnés, pour les enfants à partir de 7 ans
Médiathèque de 10h à 12h

DIMANCHE 18

Animations

ARRIVÉE DU PÈRE NOËL
organisé par l'APPLP
Port de Kernével à 18h



DU 17 DÉC AU 29 JANV

Exposition

LE TEMPS DES SIRÈNES
Biennale internationale des femmes en art contemporain
Peinture, sculpture et gravure
Galerie de l'Hôtel de ville

MERCREDI 21

Animations

HISTOIRES POUR PETITES OREILLES
Heure du conte
Gratuit
Médiathèque à 11h

Animations

NOËL À LA PLAGE
Animations, spectacles, feu d'artifice
Organisé par la ville
Esplanade des Algues à partir de 14h

LUNDI 26

Solidarité

DON DU SANG
Salle des Algues de 10h à 13h et de 15h à 19h

SAMEDI 31

Animations

RÉVEILLON DE LA SAINT-SYLVESTRE
Animé par Gégène et ses musiciens
Organisé par le Comité des Fêtes
Réservation obligatoire
Tarif : 95€
Salle des Algues

Janvier

MERCREDI 4

Sport

SORTIE VÉLO PROMENADE
33 kms en VTC secteur Larmor-Plage / Lorient / Ploemeur / Guidel
Organisé par Larmor Cyclo
Gratuit
Départ du Colibri (Toulhars) à 9h15



DIMANCHE 8

Sport

RANDONNÉE CYCLOTOURISME
Direction Arzano (80 kms) ou Pont-Scorff (75kms)
Organisé par Larmor Cyclo
Départ du Colibri (Toulhars) à 9h

SAMEDI 14

Assemblée Générale

COMITÉ DES FÊTES
Salle des Algues à 11h

Solidarité

JOURNÉE DES BONNES AFFAIRES
Ouvert à tous, organisé par le Secours Catholique
Local [4 rue de l'étang] de 9h30 à 17h

DIMANCHE 15

Assemblée Générale

PÊCHE PLAISANCE LARMOR
Salle des Algues à 10h30

SAMEDI 21

Assemblée Générale

UNC - Salle des Algues

DIMANCHE 22

Animations

BAL COSTUMÉ ENFANTS
Organisé par Amicale Laïque
Salle des Algues à partir de 15h

VENDREDI 27

Assemblée Générale

LARMOR ESTRAN ATHLÉTISME
Salle des Algues à 11h

SAMEDI 28 ET DIMANCHE 29

Animations

YOGA ET DETOX
Avec Jean-Marc Gascoin, professeur de Hatha-Yoga et thérapeute en Ayurvéd
Organisé par l'ASCA
Salle des Algues à partir de 9h30

Anna Matt - exposition de peintures

« Les toiles présentées lors de cette exposition sont le fruit d'un travail de recherche, de tâtonnement pour intégrer dans une toile des éléments graphiques, qui ne font pas disparaître le sujet, l'humain, mais qui donne une autre lecture. J'ai toujours privilégié la forme humaine et en particulier les visages et les mains, miroir de l'âme et de l'émotion.

Toutefois, leur représentation figurative simple ne m'intéressait pas, je voulais que le spectateur se promène sur la toile, cherche, se confronte à des formes, tantôt figuratives, tantôt abstraites... que mes toiles se regardent de loin et de très près pour y voir des détails qui amènent une autre lecture. C'est ainsi que petit à petit, j'ai introduit les collages. Au début, ils passaient au second plan, puis petit à petit, ils ont pris une place de plus en plus importante pour devenir eux-mêmes des formes intégrées à sujet.

Ils ne sont pas que des éléments graphiques, posés là par pur souci esthétique, ils sont aussi indicateurs du sens de la toile, par une forme ou un mot...

Vous découvrirez dans cette exposition, comment ce travail est né, en regardant quelques travaux des époques précédentes, où les collages timidement apparaissent, pour prendre de plus en plus de place... »

latelierdannamatt@gmail.com



Frédérique Deghelt

soirée rencontre
avec l'écrivain à 18h

Accompagnée du musicien
Steve Shehan

DU 7 OCTOBRE
AU 3 NOVEMBRE

26 OCTOBRE
ET 21 DÉCEMBRE

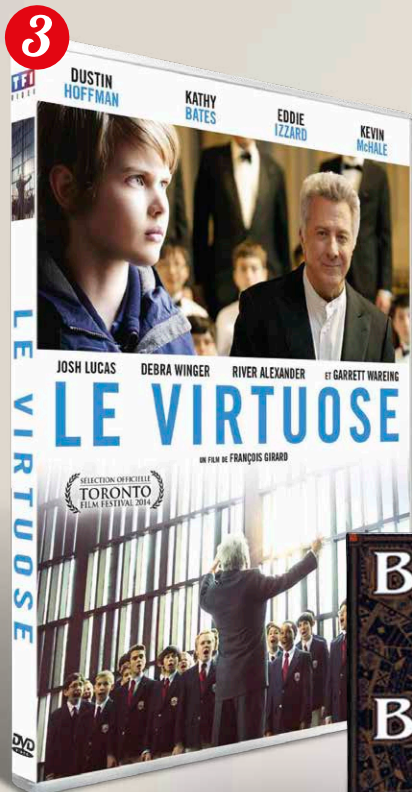
28 OCTOBRE

Histoires pour petites oreilles

Le mercredi à 11h

Le rendez-vous des enfants pour se familiariser avec le conte et la lecture.

La médiathèque invite les enfants, accompagnés de leurs parents, grands-parents, nounous... à venir écouter de jolies histoires pour un moment privilégié (à partir de 3 ans). Entrée libre dans la limite des places disponibles.



Animations

Un bonnet pour Léon spectacle de Noël par la Compagnie Blablabla et Tralala

Le 9 décembre à 18h

L'émérite professeur « Savantus » qui sait tout sur tout, est un drôle de savant pas si savant ! Heureusement, quand il s'agit de raconter les aventures du hérisson Léon, il devient intarissable et fabuleux. Accrochez-vous pour le suivre, car il trace droit vers la forêt où vous attendent des péripéties pleines de piquant ! Un récit d'amitié en chansons et en musique.

DU 4 NOVEMBRE
AU 15 DÉCEMBRE



Jean-Michel Méfort Exposition peintures « Jour de sortie »

mefortjm@gmail.com

17 DÉCEMBRE

Atelier de décorations de Noël de 10h à 12h

(réservé aux abonnés,
pour les enfants à partir de 7 ans).

DU 21 DÉCEMBRE 2016
AU 29 JANVIER 2017



Nolwenn Guillou Exposition « Le Temps des Sirènes » Regards Multiples... sur les peintures de Nolwenn Guillou

Nolwenn Guillou vit et travaille en Bretagne. Formée aux Arts appliqués (École Boule), son approche du volume, de l'espace, l'a orientée vers l'architecture intérieure. Parallèlement à cette activité, s'est développée une pratique picturale naturellement tournée vers le traitement de la spatialité, du mouvement, de la composition. Depuis de nombreuses années elle questionne le rapport à la figuration à travers le thème immémorial de la « Nature morte ». L'histoire de l'Art est faite de filiations.

Bombino - Azel (CD), 2016

1 Omara Moctar, alias Bombino, nous offre son troisième album studio, *Azel*. Les influences d'Ali Farka Touré sont indéniables sauf que le Nigérien arrive très bien à se distinguer par sa virtuosité et par son style guitaristique. On perçoit un petit côté Jimi Hendrix fort impressionnant, à en faire dresser les poils des bras.

Azel est un album bien ficelé de « touareggae » qui donne envie de danser beau temps, mauvais temps. Les riffs de guitare sont accrocheurs, les envolées du groupe sont percutantes. Somme toute, probablement le meilleur album de Bombino.

Phallaina de Marietta Ren (Application)

France Televison, 326 Mo ; Version française ou anglaise

2 Audrey souffre de crises hallucinatoires au cours desquelles elle voit des baleines. Un neurologue lui diagnostique un physerer, une anomalie du cerveau qui lui permet de rester très longtemps en apnée.

Marietta Ren nous offre une expérience narrative innovante d'une fluidité remarquable. Une bande son accompagne la narration sans être envahissante. Un petit bijou de technologie et une première dans le genre roman graphique digital.

Le Virtuose

de François Girard (DVD), 2016

3 Stet, jeune orphelin de 11 ans au passé familial lourd, se voit accepté à l'internat National Boychoir abritant une chorale, la plus prestigieuse du pays. Malgré son caractère rebelle et solitaire, Stet va se découvrir une passion pour le chant et va développer son don.

Un film émouvant mettant en scène l'évolution de Stet, sa persévérance, son intérêt pour le chant qui grandit à mesure qu'il apprivoise son don. La profondeur des personnages soutenue par une musique magnifique en fait un film à voir absolument.

Ma fugue chez moi

de Coline Pierré (Éditions du Rouergue, 2016)

4 Après une énième humiliation au collège et l'annonce que sa mère ne rentrera pas pour les fêtes de Noël, Anouk a décidé de fuguer mais dehors il fait froid, c'est l'inconnu et elle n'a nulle part où aller. Anouk va donc trouver une solution plus originale pour fuir sa vie trop pesante tout en ne prenant pas de risques inconsidérés.

Un roman qui exprime avec finesse et humour la difficulté pour certains adolescents d'affronter les désillusions et les tracasseries de la vie.

Le Temps des Sirènes



56260 LARMOR-PLAGE

Galerie de l'Hôtel de Ville

Exposition

17 décembre 2016 - 29 janvier 2017

Ouverte du mardi au samedi de 14h à 18h
le dimanche de 10h à 13h et de 15h à 19h - fermée le lundi